

Valérie BORDES

Tél : 06 01 06 36 14

Mél : valerie.bordes@ac-corse.fr

Boulevard Pascal Rossini – BP 808

20192 Ajaccio

Ajaccio, le 1^{er} septembre 2023

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale de Mathématiques

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames, Messieurs les enseignants de
Mathématiques

Objet : Lettre de rentrée - Septembre 2023

Mes premiers mots sont des remerciements adressés à tous les enseignants de mathématiques qui, tout au long de l'année scolaire 2022-2023, se sont impliqués pour la réussite de chacun de leurs élèves et dans la participation à de nombreuses [actions](#) en faveur du rayonnement des mathématiques. Des remerciements aussi pour tous les échanges nécessaires, ouverts et constructifs que nous avons eus et pour toutes les missions particulières que vous avez acceptées.

Je tiens à féliciter tous les lauréats des concours et à souhaiter la bienvenue à tous les entrants dans l'académie. Afin de vous rencontrer, une visite sera organisée dans la mesure du possible pendant l'année scolaire.

Comme tous les ans, cette lettre contient de nombreux liens. En complément, je vous transmettrai, sur vos boîtes professionnelles uniquement, toutes les informations utiles qui me parviendront ; je vous conseille donc de consulter la lettre en fonction de vos besoins et votre boîte académique le plus régulièrement possible. Les deux sites nationaux <http://www.education.gouv.fr> et <https://eduscol.education.fr/> et plus précisément <https://eduscol.education.fr/2322/mathematiques> peuvent être également consultés régulièrement. Vous pouvez aussi vous appuyer sur les ressources déposées dans notre espace de mutualisation académique sur LEIA, onglet cours puis « Mathématiques : espace de mutualisation » sur lequel vous pouvez déposer, dans la zone de dépôt, des ressources personnelles que vous souhaiteriez mutualiser. En vue de la création d'un nouvel ENT, toutes ces ressources sont aussi déposées sur un ENT provisoire : <https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/mL33kcwC57nFE9>.

Concernant la partie numérique, vous pouvez vous adresser à nos deux Interlocuteurs Académiques au Numérique : Béatrice BATESTI pour le collège beatrice.battesti@ac-corse.fr et Nicolas CASTELLANI pour le lycée Nicolas.Castellani@ac-corse.fr.

Je souhaite à chacune et chacun, une très bonne année scolaire 2023-2024, qu'elle soit riche en satisfactions personnelles et professionnelles. Je sais pouvoir compter sur vous pour continuer à [dynamiser](#) l'enseignement des mathématiques en les rendant plus [vivantes](#) et plus accessibles à toutes et tous. Que cette année nous permette des échanges réguliers, fructueux pour la réussite de chaque élève. Je reste à votre disposition, n'hésitez surtout pas à me contacter par téléphone au 06.01.06.36.14 ou par courriel en écrivant à valerie.bordes@ac-corse.fr.

L'IA-IPR de Mathématiques, Valérie BORDES

PREAMBULE DES INSPECTEURS

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2023. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire et de spécialité par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à consolider le rôle de l'École comme lieu d'instruction, d'émancipation et de protection.

La circulaire de rentrée 2023 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/une-ecole-qui-instruit-emancipe-et-protege-la-circulaire-de-rentree-2023-au-bulletin-officiel-378707>

Elle est organisée autour de 6 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
2. Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans les apprentissages ;
3. Lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
4. Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'École ;
5. Contribuer à faire de la France une nation sportive ;
6. Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »

Les objectifs du collège se poursuivent avec la mise en œuvre de la feuille de route élaborée dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux. Elle s'appuie notamment sur les plans mathématiques et français. Les IA IPR de ces deux disciplines vous accompagneront dans le déploiement de ces formations.

La nouvelle sixième, avec une heure de consolidation ou d'approfondissement ainsi que l'extension obligatoire du dispositif « Devoirs faits » à tous les élèves doit permettre de travailler spécifiquement les compétences clés et de consolider la continuité école-collège.

Le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges.

D'une manière plus générale, il convient de poursuivre collectivement les réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves dans un climat bienveillant contribuant à l'épanouissement et au bien-être des élèves. À ce titre, l'attention portée aux élèves en situation de handicap est l'affaire de tous, les enseignants pourront prendre appui sur les équipes des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Rappelons également que la lutte contre le harcèlement reste une des priorités essentielles de cette année scolaire.

Les évaluations tout au long du parcours d'apprentissage sont au service des progrès des élèves. Elles favorisent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

Cette année, les acquis des élèves entrant en quatrième seront évalués en français et en mathématiques au travers de nouvelles évaluations nationales. Ces évaluations permettront aux équipes d'identifier les difficultés persistantes chez les élèves et d'y répondre pour qu'ils puissent pleinement bénéficier de leur année.

Calendrier :

- Pour les classes de sixième et quatrième, passations des tests du 11 au 29 septembre
- Pour les tests de fluence, les équipes pourront les organiser plus tôt.
- Pour les classes de seconde, les passations seront organisées par chaque lycée du 11 au 29 septembre 2023.

Vous trouverez les informations utiles en suivant les liens :

- <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme>
- <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>
- <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Votre engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et interdegré doit favoriser l'éclosion de nouveaux projets en faveur de la réussite des élèves en vous permettant de mieux adapter vos projets aux contextes locaux. À ce titre, la démarche engagée autour du CNR Éducation « Notre école, faisons-la ensemble » doit favoriser cette dynamique, vous trouverez des soutiens pour vous accompagner auprès des inspecteurs, de l'EAFIC et de la cellule CARDIE si vos projets relèvent de l'innovation pédagogique.

La rentrée 2023 marque aussi le début d'une année scolaire décisive pour renforcer durablement la place du sport et de l'activité physique dans le quotidien scolaire des élèves.

Les jeux olympiques et paralympiques de Paris constitueront un fil rouge pour de nombreux projets s'inscrivant dans l'éducation à la santé et à la citoyenneté et de manière générale permettent d'appréhender les questions de développement durable dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

Après une année de mise en place de l'EAFIC, les parcours de formation vous offrent la possibilité de vous former sur des sujets spécifiques (disciplinaires ou métiers) ou plus transversaux.

Nous vous invitons à consulter le plan académique pluriannuel disponible sur le site de l'EAFIC <https://www.ac-corse.fr/eafic>

Enfin, nous vous invitons également à prendre connaissance de la note de service du 20.07.2023 concernant les modalités de mise en œuvre du pacte

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo30/MENH2320037N>

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

GENERALITES

- Disposant d'une liberté pédagogique, vous exercez vos [responsabilités](#) dans le respect des programmes du [collège](#) et du [lycée](#), des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet de votre établissement.
 - Dès la rentrée, la [place des mathématiques](#) sera renforcée sur l'ensemble de la scolarité. L'objectif est triple :
 - ✓ dynamiser l'apprentissage méthodique des mathématiques sur l'ensemble du parcours scolaire, à la fois en classe et hors la classe ;
 - ✓ renforcer l'attractivité des mathématiques auprès des élèves et de leurs familles ;
 - ✓ renforcer le pilotage pédagogique de l'apprentissage des savoirs fondamentaux.
 - Comme chaque année, les élèves de sixième et de seconde passeront des [évaluations des acquis](#) en français et en mathématiques. Les passations seront organisées **du 11 au 29 septembre 2023**. Selon les mêmes modalités, les élèves de quatrième bénéficieront aussi d'évaluations nationales, offrant aux professeurs, en plus de leurs propres observations, les mêmes repères pour agir rapidement. Les évaluations nationales en sixième et les tests de positionnement en seconde connaîtront peu de modifications. Les nouvelles évaluations en quatrième s'inscrivent dans la continuité de celles de sixième et doivent permettre de mieux suivre le parcours des élèves durant leur scolarité au collège. La mise à disposition, dès le lendemain des passations, de l'ensemble des résultats individuels des élèves – tests spécifiques – est renouvelée et concernera les domaines « résolution de problèmes » en sixième comme en quatrième et « automatismes » pour tous les niveaux. Une nouveauté cependant : si trop peu de réponses sont données dans un domaine, ce domaine ne sera pas évalué. La « non réponse terminale » sera donc prise en compte permettant ainsi de différencier un élève à besoins (ayant peu ou mal répondu) d'un élève qui n'aurait pas répondu à de nombreuses questions concernant un domaine. L'objectif de ces évaluations est de procurer aux équipes pédagogiques, en complément de leurs observations, des éléments objectifs sur certaines compétences des élèves en début de sixième, de quatrième et de seconde.
 - ✓ En sixième, elles serviront d'appui pour créer des groupes pour l'heure de consolidation et d'approfondissement.
 - ✓ En quatrième, elles permettront de repérer les élèves les plus en difficulté, notamment en vue d'une préparation plus soutenue au DNB.
 - ✓ En seconde, les établissements sont invités à mettre en place un temps de consolidation et de remédiation – à raison d'une heure par semaine – dédié aux fondamentaux en mathématiques pour les élèves les plus en difficulté qui ne maîtrisent pas les attendus de fin de collège. Les tests de positionnement serviront à repérer les élèves concernés.
- Des [documents d'accompagnement](#) permettent de mieux préparer les élèves à la passation et de mieux exploiter les tests :
- ✓ Pour la classe de sixième : <https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme> ou <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>
 - ✓ Pour la classe de quatrième : <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme> ou <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-quatrieme-378494>
 - ✓ Pour la classe de seconde : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

En complément, afin de permettre le suivi et l'accompagnement des élèves de quatrième, troisième et seconde des [outils de positionnement de mi-parcours](#) conçus à partir des standards nationaux sont disponibles. Des évaluations académiques ont aussi été conçues ; elles sont déposées dans l'espace de mutualisation.

D'autre part, la plateforme numérique RTP (Remédiation Tests de Positionnement), qui permet aux enseignants de proposer à leurs élèves des parcours personnalisés et adaptatifs afin de remédier aux difficultés constatées notamment dans les tests de positionnement sixième, quatrième et seconde, sera mise à disposition – normalement le 1^{er} octobre.

Voici quelques exemples de parcours :

- ✓ Pour le niveau fin de cycle 3 - cycle 4 : Proportionnalité dans le domaine "nombres et calculs" ; Proportionnalité dans le domaine "grandeurs et mesures" ; Périmètre et aire ; Lecture de données ; Du numérique au littéral ; Automatismes.
- ✓ Pour la 2nd GT et le lycée GT : Calcul numérique ; Calcul littéral ; Repérage ; Informations chiffrées ; Fonctions ; Statistiques / Probabilités.

- Les programmes en vigueur définissent, au [collège](#) comme au [lycée](#), les six compétences mathématiques. Afin de conforter leur prise en compte dans la formation des élèves et mieux les identifier comme de véritables objectifs d'apprentissage, une [nouvelle ressource](#) vise à expliciter chacune d'entre elles, tout en indiquant les connaissances et outils sur lesquels l'élève peut s'appuyer pour les exercer ; cette ressource propose aussi des éléments d'observation pour apprécier la mise en œuvre des compétences. Afin d'attester du niveau des élèves en fin de collège, une **Certification Nationale de Compétences en Mathématiques (CNCM)**, pour certifier le niveau atteint par chaque élève en fin de troisième, sera a priori instaurée au premier semestre 2024.
- Les pratiques collaboratives entre enseignants enrichissent la palette pédagogique en divisant le travail et en mutualisant les ressources, elles rendent cohérents les apprentissages des élèves en s'accordant sur la construction des notions mathématiques et sur la progressivité des savoir-faire techniques ou numériques. Une progression commune par niveau et une réflexion commune sur la construction des automatismes sont nécessaires.
- Après avoir manipulé, verbalisé et échangé avec la classe pour construire l'abstraction, le professeur accorde un temps pour poser, clarifier et institutionnaliser les savoirs. Il veillera notamment à :
 - ✓ respecter les étapes d'apprentissage et le triptyque « manipuler, verbaliser, abstraire » ;
 - ✓ rééquilibrer les séances d'enseignement en donnant toute leur place aux apprentissages [explicites](#) avec des objectifs bien définis, au cours structuré, à la trace écrite et à l'oral ;
 - ✓ développer les automatismes.

On attend donc :

- ✓ des phases de recherche autonome mais encadrée ;
- ✓ des phases de cours très commentées, où l'on interroge la rédaction des énoncés mathématiques, où l'on présente certaines preuves ;
- ✓ une présentation d'exemples abondants, matière à débats, pour s'assurer de la compréhension de tous, en étant très à l'écoute des élèves ;
- ✓ une mise en application par les élèves, en autonomie, sur des cas très simples d'abord, puis de plus en plus substantiels ;
- ✓ des rituels, indispensables pour faire fonctionner et stabiliser les connaissances, les méthodes et les stratégies.

Les automatismes doivent être entretenus au [collège](#) et au [lycée](#), les programmes les mettent en avant. Ils permettent de s'engager plus facilement dans la recherche et le raisonnement. Le développement des automatismes chez les élèves doit également participer à renforcer leur confiance en eux pour mieux réussir différents [types de tâches](#).

Une [trace écrite](#) de cours, en cohérence avec le programme se doit d'être consultée le plus souvent possible ; construite et structurée ; cohérente dans son ensemble ; claire et explicite dans la formulation de ses énoncés et leur statut ; compréhensible par les élèves, leurs familles, leurs accompagnateurs ; citoyenne dans ses intentions. Le cahier de cours est un outil de référence qui doit rester à disposition des élèves lorsqu'ils recherchent des exercices.

- Un travail important sur l'[oral](#) doit être mis en place au [collège](#) et au [lycée](#). Par exemple, on peut projeter une réponse écrite dans un cahier et demander à l'élève de commenter sa démarche et son raisonnement plutôt que de le faire passer au tableau pour recopier une correction sans échange oral. On peut aussi proposer de faire un bilan oral du cours, de réaliser des vidéos pour présenter un cours, une démonstration, un devoir à la maison, de réaliser des exposés, etc. Des ressources sont disponibles dès la classe de [sixième](#). Cela permet notamment, comme préconisé, de préparer les élèves, bien en amont de la terminale, à l'épreuve du [Grand oral](#) dont une évolution est prévue pour le baccalauréat 2024.

Le [langage](#) est un outil de pilotage : faire formuler ou faire reformuler les élèves, les faire échanger entre eux, c'est les faire penser et faire évoluer leurs conceptions. La maîtrise de l'expression orale, au même titre que celle de l'écrit, constitue un objectif de formation à part entière. Elle ne se limite pas à une transposition des compétences relevant de l'écrit. Il peut être utile de veiller à :

- ✓ réunir de bonnes conditions d'écoute ;
- ✓ privilégier des questions appelant une réponse structurée ;
- ✓ exiger des réponses par phrases complètes ;
- ✓ solliciter tous les élèves ;
- ✓ enrichir le lexique, etc.

La pratique de l'oral n'est formatrice que si elle répond à un véritable besoin de s'exprimer. Une pédagogie de l'oral passe par des situations de communication offrant de vrais enjeux pour les interlocuteurs : s'expliquer, décrire, argumenter, convaincre, décider, etc. Il est souhaitable de diversifier les situations de communication :

- ✓ échanges pour s'assurer de la compréhension d'un énoncé ;
 - ✓ organisation d'un débat entre élèves ou groupes d'élèves pour confronter des pistes de résolution d'un problème ;
 - ✓ présentation d'une solution ;
 - ✓ compte rendu de l'avancée d'un travail réalisé en petits groupes ;
 - ✓ exposé d'un travail de recherche sur un thème donné, pouvant être à dimension historique ou culturelle, ou pouvant concerner une notion non encore étudiée ;
 - ✓ aide à d'autres élèves dans le cadre d'un tutorat.
- Le travail demandé [en dehors de la classe](#) poursuit deux objectifs principaux : faciliter le développement de compétences dont l'exercice demande du temps, en anticipant ou en prolongeant des activités de classe et permettre à chaque élève de progresser selon son rythme en développant son autonomie. La régularité et la diversité du travail de l'élève sont des conditions d'efficacité ; on privilégiera ainsi des travaux courts et fréquents, alternant avec des travaux plus longs mais plus rares, et de nature variée tant au niveau des productions attendues que des modalités de réalisation. Les consignes doivent être claires et précises ; la trace écrite du cours est un outil de référence pour la réalisation des travaux hors la classe.
 - Le service externe "Capytale" est disponible sur l'ENT. C'est un service numérique pédagogique permettant la création, le partage et l'évaluation d'activités de codage entre enseignants et élèves.
 - Pour concourir à l'attractivité des mathématiques, des [clubs](#) basés sur des activités ludiques et accessibles, à destination des élèves, sont fortement encouragés. Ces activités hors de la classe s'inscrivent en écho des enseignements, dont elles constituent un prolongement autonome. Un travail particulier peut notamment y être mené afin de réduire les inégalités entre [filles](#) et [garçons](#). Un référencement des clubs et des intentions d'ouverture est nécessaire et sera réalisé en début d'année.
 - Pour les professeurs, le déploiement des [laboratoires de mathématiques](#) doit être poursuivi et accentué. Cela permet de dynamiser l'enseignement des mathématiques, de faciliter les échanges entre collègues, et de mutualiser des [idées](#). Un laboratoire de mathématiques est un lieu de développement professionnel, de formation et d'échanges. Dans notre académie, deux laboratoires sont implantés l'un au collège [Laetitia](#), l'autre au collège de [Montesoro](#). Deux autres laboratoires existent : le laboratoire d'[intelligence artificielle](#) et le laboratoire d'[élaboration](#) de ressources au collège. L'inscription pour participer à ces deux derniers laboratoires se fait impérativement dès le début de l'année, le premier est dans le parcours transversal « usages du numérique », le second dans le parcours spécifique « mathématiques ».
 - Plus généralement, la formation est un élément indispensable afin de répondre à l'évolution du métier d'enseignant. Vous pouvez vous pré-inscrire aux modules de formation qui correspondent à vos besoins dès la rentrée directement sur le site de l'EAFC : <https://www.ac-corse.fr/eaafc> en cliquant sur abonnement ; la procédure a été simplifiée (*voir annexe*).
Pour certains stages plus spécifiques, je prendrai moi-même les candidatures.
Vous pouvez aussi vous inscrire à des modules d'autoformation sur m@gistere (aller sur le portail ARENA, choisir « formation et ressources » puis m@gistere).
 - Ceux qui ont un [rendez-vous de carrière](#) ont été informés via I-prof.

ACTIONS EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DES MATHÉMATIQUES

- Vous pouvez inscrire vos élèves à de nombreux concours nationaux comme, par exemple, les concours Kangourou, Alkindi, VideoDiMaths ou aux Olympiades pour les élèves de première et de quatrième.
- Dans le cadre de la semaine de l'informatique du **4 au 9 décembre 2023**, un concours académique d'intelligence artificielle sera proposé.
- Le concours académique de capsules vidéo sera reconduit. Ce concours a pour objectif le développement de la compétence communiquer à l'oral en mathématiques, la pratique du vocabulaire spécifique à la discipline, la valorisation des mathématiques aux yeux de toutes et tous en montrant une image attractive et dynamique de la discipline. C'est aussi un moyen de s'entraîner à l'oral du DNB pour les collégiens et à l'épreuve du Grand oral pour les lycéens. Il s'adresse à tous les élèves de la sixième à la terminale.
- Pendant la semaine des mathématiques, comme tous les ans, des énigmes en français et en corse seront proposées aux collégiens.
- Le rallye mathématique pour les élèves de CM2 et de sixième sera reconduit.
- Un « forum des maths » est prévu les **22 et 23 avril 2024** (en attente de confirmation).

AU COLLEGE

- Afin de donner à chaque élève les moyens de [réussir au collège](#), des sessions interclasses d'une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement sont instaurées pour tous les élèves de [sixième](#) en mathématiques ou en français. Elles permettent de renforcer les acquis des élèves et de faciliter leur réussite au collège. Les élèves sont répartis entre les différentes sessions en fonction de leurs résultats aux évaluations et de leurs compétences, et non en fonction d'un niveau général, afin de permettre à chaque élève de réduire ses difficultés ou d'approfondir ses compétences dans les domaines où cela apparaît le plus pertinent. À la fin de chaque session, une évaluation (non notée) de sa progression depuis le début de la période sur les compétences qui avaient été ciblées permet à l'ensemble de l'équipe pédagogique de proposer à chaque élève une suite adaptée pour sa réussite dans la session suivante. Des [ressources](#) nationales et académiques sont disponibles. On peut aussi les retrouver en suivant le lien <https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/znpn5nc3A53beie>.

- ✓ L'heure de soutien ou d'approfondissement permet de travailler les différentes connaissances ou compétences en fonction du degré de maîtrise des élèves. Il s'agit de cibler des objectifs précis non maîtrisés par les élèves, de permettre aux élèves de se réappropriier les notions, afin de leur donner toutes les chances de réussir au collège. Il s'agit aussi de consolider l'estime de soi des élèves et de les renforcer dans leur capacité à réussir.
- ✓ Pour les heures d'approfondissement, il ne s'agit pas d'anticiper sur les connaissances et les compétences ultérieures de cinquième mais de travailler autrement les compétences du programme de sixième, de sorte à varier les approches d'activités de résolution de problèmes, d'écritures longues ou de lectures plus complexes.

Afin de mieux accompagner les élèves à leur entrée au collège et de faire en sorte qu'ils acquièrent une autonomie dans leur travail personnel, l'accompagnement aux devoirs, « [Devoirs faits](#) », est rendu obligatoire pour tous les élèves de sixième.

- Les [trois éléments](#) indispensables pour la préparation des séances sont les programmes, les attendus de fin d'année et les repères de progression. Une progression commune, y compris sur les automatismes, permettrait d'élaborer des évaluations communes pour tous les niveaux et de donner plus de cohérence aux enseignements.
- En complément, de nombreuses [ressources](#) actualisées sont disponibles sur EDUSCOL ; certaines pour [dynamiser](#) l'enseignement des mathématiques ou pour l'[accompagnement personnalisé](#). On peut aussi s'appuyer sur le site [CultureMath](#).
- Des [ceintures](#) pour le calcul mental sont à disposition pour tous les niveaux du collège.
- L'[évaluation](#) de chacune des compétences du [socle](#) est nécessaire tout au long de la scolarité ; il ne s'agit pas d'une unique [évaluation](#) de fin de cycle 4. Plus généralement, une réflexion sur l'évaluation de l'oral et de l'écrit doit être menée collégalement.
- Concernant l'enseignement bilingue, la ressource [Mat'Isula](#) est à votre disposition dans notre espace de mutualisation ainsi que les fiches pour le professeur. Cette ressource propose des exercices en langue corse pour chaque niveau et pour chaque thème du programme. La plupart de ces exercices ont un lien avec la Corse. Vous trouverez aussi cette ressource [ici](#).

AU LYCEE

- L'équilibre des temps d'apprentissage doit être respecté. Les éléments de préambule de tous les [programmes](#) sont à prendre en compte de même que les lignes directrices pour l'enseignement :
 - ✓ les six compétences mathématiques ;
 - ✓ la diversité de l'activité de l'élève ;
 - ✓ la place de l'oral ;
 - ✓ la trace écrite ;
 - ✓ le travail personnel des élèves ;
 - ✓ l'importance d'une bonne atmosphère de travail ;
 - ✓ le développement d'attitudes positives chez l'élève ;
 - ✓ le travail sur l'erreur ;
 - ✓ le travail sur la résolution de problèmes.
- La classe de seconde est dans la continuité du cycle 4. Comme au collège, la résolution de problèmes est un cadre privilégié pour développer, mobiliser et combiner plusieurs compétences. La place de l'oral et celle de la trace écrite doivent être reconsidérées. Des activités rituelles doivent être proposées afin d'aider les élèves à acquérir des automatismes. La diversité des types de tâches est largement préconisée comme les « questions flash » pour favoriser l'acquisition d'automatismes, les exercices d'application et d'entraînement pour stabiliser et consolider les connaissances, les exercices et problèmes favorisant les prises d'initiatives, les [démonstrations](#), les mises au point collectives d'une solution, les productions d'écrits individuels ou collectifs, etc.

Dès la rentrée, les établissements sont invités à mettre en place un temps de consolidation dédié aux fondamentaux en mathématiques pour les élèves de seconde en difficulté. L'objectif est de garantir que chaque élève ne maîtrisant pas les acquis attendus en fin de collège bénéficie de la remédiation indispensable à sa réussite au lycée. Ce temps de consolidation et de remédiation, à raison d'une heure par semaine, est destiné aux élèves de seconde générale et technologique qui ont été identifiés comme étant en situation de difficulté, sur décision de l'équipe pédagogique et après analyse des résultats du test de positionnement en mathématiques. Pour ce temps, les ressources pour l'accompagnement personnalisé en seconde dans les rubriques [nombres et calculs](#), [géométrie](#), [gestion des données](#) et [expressions algébriques](#) peuvent être utilisées.
- Pour tous les élèves en classe de première générale, les mathématiques ont leur place dans le [nouveau](#) programme d'enseignement scientifique.

Pour ceux qui choisissent de suivre la [spécialité mathématiques](#), cet enseignement propose aux élèves une approche approfondie des mathématiques dans toute leur diversité. Cet enseignement, s'ouvre également à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions, et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique.

En voie générale, pour les élèves qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité mathématiques, afin de garantir un niveau solide de mathématiques à tous les élèves jusqu'à la fin de la classe de première, un enseignement de [tronc commun](#) est désormais instauré. Ces élèves suivent un enseignement [spécifique](#) de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique, à raison d'une heure et demie par semaine, qui a vocation à assurer un socle de connaissances et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale, citoyenne et professionnelle quel que soit le parcours de formation ultérieur. L'entrée par des [situations](#) problèmes permet aux élèves de manipuler et de verbaliser puis d'abstraire ; les compétences modéliser et représenter sont notamment mises en avant. Les élèves seront ainsi plus à l'aise s'ils choisissent l'option mathématiques complémentaires en terminale. Dans la partie automatismes du programme sont énumérées les connaissances et les capacités relevant du double objectif d'assurer le fondement d'une culture mathématique nécessaire à chaque futur citoyen et de développer des réflexes mathématiques utiles à la poursuite d'études. La diversité des [activités](#) mathématiques proposées permet aux élèves de prendre conscience de la richesse et de la variété de la démarche mathématique et de la situer au sein de l'activité scientifique, élément essentiel dans la définition de leur orientation.
- Un espace de mutualisation "Physique-Chimie et Mathématiques" est disponible sur l'espace numérique de travail LEIA pour les enseignants intervenant en spécialité en STI2D et STL.
- En terminale, tous les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques peuvent, s'ils le souhaitent, suivre l'option [mathématiques complémentaires](#). L'option [mathématiques expertes](#) est réservée aux élèves volontaires qui suivent la spécialité mathématiques en terminale. Comme en première, le [nouveau](#) programme d'enseignement scientifique, à destination de tous les élèves de terminale, laisse une place non négligeable aux mathématiques.

- Pour tous les niveaux, l'acquisition progressive des compétences orales aide l'élève à produire une parole synthétique, structurée, fondée sur un contenu et un langage spécifique qu'il s'approprie. Permettre à l'élève une prise de parole authentique et engagée l'habitue à produire un discours sincère et plus spontané. Pour développer la prise de parole, l'enseignant est attentif aux différents types d'oraux (en continu, en interaction) et à une progressivité, qu'elle soit au niveau de la tâche, des consignes, de l'organisation ou de la posture de l'élève. Des rituels de début de séance et de fin de séance sont propices à cet apprentissage : « qu'a-t-on appris ? ». Il est aussi bénéfique de favoriser et de faciliter une prise de parole en continu de l'élève pour donner les grandes lignes d'une démonstration, lors de la correction d'un exercice, d'un travail sur l'erreur ou d'un compte rendu d'une recherche. Tous ces éléments permettent aux élèves de se [préparer](#) sereinement à l'épreuve du [Grand oral](#) (liens en attente d'évolution en fonction des nouvelles modalités concernant l'épreuve à partir du baccalauréat 2024). Des ressources [lumni](#) sont disponibles de même qu'une formation sur [m@gistere](#).
- Les épreuves terminales des enseignements de spécialité se dérouleront en juin, elles porteront sur l'intégralité du programme de spécialité mathématiques – dans l'attente des textes – ceci nécessite de repenser leur préparation ainsi que celle du Grand oral qui ne doit pas être reléguée en fin d'année de terminale. D'autre part, l'épreuve du Grand oral sera allégée de la troisième partie (les cinq dernières minutes sur le projet d'orientation) – dans l'attente des textes. Ces textes concernant les changements pour le baccalauréat 2024 vous seront transmis au fur et à mesure de leur parution.
- Les projets d'[évaluation](#) doivent être retravaillés afin de donner encore plus de sens et de cohérence au contrôle continu tout au long du cycle terminal. Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale sont les moyennes annuelles du candidat obtenues pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique approfondisse sa réflexion sur l'évaluation des élèves. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes [communs](#), garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves. En s'appuyant sur le [guide de l'évaluation](#), cette réflexion collective permet à chaque professeur de construire avec ses pairs une démarche concertée et de donner un cadre dans lequel il inscrira ensuite sa pratique.
- Une mission IGÉSR a observé l'appropriation de la réforme du lycée général et technologique, vous trouverez le rapport [ici](#).

ANNEXE

Liste des stages liés aux mathématiques avec abonnement

- Exploitation des évaluations nationales ;
 - Ecrire en LATEX pour créer des ressources mathématiques ;
 - Groupe de liaison collège-lycée ;
 - La programmation PYTHON dans les programmes de mathématiques ;
 - Pratiques innovantes en mathématiques au collège ;
 - Préparation à l'oral du CAPES interne ;
 - Préparation à l'agrégation ;
 - Laboratoire d'élaboration de ressources mathématiques.
-
- Laboratoire intelligence artificielle dans le parcours transversal usage du numérique ;
 - Utiliser l'intelligence artificielle avec les élèves dans le parcours SNT/NSI.



S'ABONNER À UN MODULE DE FORMATION EN 3 ÉTAPES

- 1 Je consulte l'offre de formation sur le site de l'EAFC**
www.ac-corse.fr/eaftc
- 2 Je m'abonne à la formation directement sur le site de l'EAFC en cliquant sur "Abonnement".**
Une fenêtre Arena s'ouvre : je renseigne mes identifiants académiques pour valider mon choix d'abonnement.

Je peux à tout moment supprimer cet abonnement.
- 3 Lorsque la formation va être mise en œuvre, je reçois une notification sur ma boîte mail académique et je peux m'inscrire.**

L'abonnement ne vous engage pas mais vous permet d'être informés des dates et lieux des formations, c'est à ce moment-là que vous confirmerez votre présence au stage en vous inscrivant.

D'autres stages seront proposés par mail avec inscription directe comme, par exemple :

- Montée du plan maths au collège ;
- Utilisation de SCRATCH ;
- Groupe de réflexion lycée ;
- Groupe de réflexion collège ;
- Entrants dans le métier.